



ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025
BULLETIN D'INFORMATION DE JANVIER

Bonjour chers parents,

L'équipe-école se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux en cette nouvelle année et vous témoigner notre reconnaissance pour l'accompagnement quotidien de votre enfant dans son cheminement scolaire.

Merci de faire partie de notre belle et grande famille de l'école Desjardins!

Santé et bonheur pour cette nouvelle année!

Bonne lecture,

Mélanie Bernard, directrice

Anik Robert, directrice-adjointe

DATES IMPORTANTES

Du 23 décembre au 3 janvier :	Congé des Fêtes
Lundi 6 janvier :	Journée pédagogique, le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.
Du 27 janvier au 7 février :	Période officielle d'inscription pour l'année scolaire 2025-2026

PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE

Nouveautés 2025-2026
Pour connaître **les nouveautés** rendez-vous au
www.cssrs.gouv.qc.ca/admission

Inscription scolaire 2025-2026
du 27 janvier au 7 février 2025
maternelle, primaire et secondaire

L'inscription se fait
entièrement en ligne

mozaïk

Centre de services
scolaire de la
Région-de-Sherbrooke
Québec

La période officielle d'inscription et de réinscription pour l'année 2025-2026 se tiendra du 27 janvier au 7 février 2025. **Il est important de vous inscrire ou réinscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription en ligne dans les prochaines semaines. L'inscription se fera sur le [portail Mozaïk](#). Il sera primordial de respecter les délais.

Départ ou déménagement – Mozaïk Inscription

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école du CSSRS en 2025-2026 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même signaler le départ de votre enfant dans Mozaïk Inscription, lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option « Signaler le départ du CSS de la Région-de-Sherbrooke »
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

Pour connaître tous les détails et les nouveautés concernant l'inscription et l'admission, rendez vous au www.cssrs.gouv.qc.ca/admission.

PREMIÈRE INSCRIPTION (Préscolaire 4 ans et 5 ans, première inscription au CSSRS)

Pour une première inscription au CSSRS, celle-ci se fera maintenant sur le [portail Mozaïk](#). Vous devrez déposer en ligne le certificat de naissance de votre enfant, deux preuves de résidence ([voir la liste des pièces reconnues](#)) et les documents d'immigration, s'il y a lieu.

Voici une vidéo pour vous aider: <https://www.youtube.com/watch?v=5VPPxksOtJg>

S'il vous est impossible de procéder à l'inscription sur le portail Mozaïk. Vous pourrez envoyer les documents requis par courriel à votre [école d'appartenance](#). Documents requis:

1. [Demande d'admission et d'inscription 2025-2026](#);
2. [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 4 ans](#) (précisez si le service est offert à votre école ou non);
3. [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 5 ans](#);
4. Certificat de naissance de votre enfant;
5. Deux preuves de résidence reconnues par le MEQ ([voir la liste des pièces reconnues](#));
6. Documents pour des parents en situation de garde partagée.

NB : Les nouveaux arrivants (première inscription dans le système scolaire québécois) doivent passer par la [demande d'entrevue](#) pour procéder à l'inscription.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et début 18 :30

10 février 2025

14 avril 2025

12 juin 2025

INFO-ALERTE – CONDITION MÉTÉOROLOGIQUE DIFFICILE



L'hiver est à nos portes, voici un rappel de la procédure d'Info-alerte.

Mode veille : Chaque jour, le CSSRS reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en mode veille la journée précédant une tempête annoncée, si nécessaire.

Avis d'ouverture ou de suspension des cours : Afin de permettre à la Direction générale de prendre une décision éclairée et rapide concernant la suspension des cours et du transport scolaire, le CSSRS collecte les données dès 5 h le matin, en coordination avec plusieurs intervenants. La décision tient compte autant des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied.

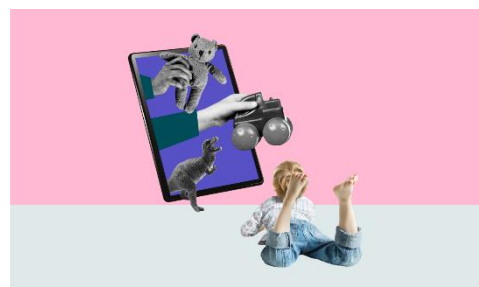
👉 Pour tous les détails de cette procédure : <https://bit.ly/3AsGasH>

7 OPTIONS AU « GARDIENNAGE » PAR LES ÉCRANS

Dans un monde où tout va vite, il est normal que vous cherchiez des solutions faciles pour concilier vos multiples responsabilités. Toutefois, avec un peu de [planification](#) et d'aide, il est possible de limiter le « gardiennage numérique ».

1. Apprenez à déconnecter du travail.
2. Revoyez l'horaire familial.
3. Dressez une liste d'activités sans écran pour occuper votre enfant.
4. Faites participer votre tout-petit aux tâches ménagères.
5. Faites appel à vos proches si possible.
6. Utilisez une minuterie lors des moments de « gardiennage numérique ».
7. Engagez la conversation avec votre enfant.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/4ig9SSC>



VIENS CHANTER AVEC NOUS !

Chorale
Les Oisillons

INSCRIPTION

Si tu as entre 7 et 18 ans,
que tu aimes chanter,
que tu aimes découvrir la musique,
que tu te cherches de nouveaux défis
et que tu aimerais explorer l'art de la scène,
la Chorale les Oisillons est là pour toi.

Répétition tous les samedis matin
Session du 11 janvier au 19 mai 2025
Frais 40\$ + 20\$ le t-shirt de scène
Spectacle au Théâtre Granada

choralesoisillons@gmail.com

La Chorale les Oisillons prépare déjà la rentrée en janvier pour accueillir de nouveaux choristes!

La session d'hiver commencera le samedi 11 janvier et se terminera le 18 mai avec un spectacle au Théâtre Granada.

Organisme qui existe depuis 1978, la chorale est une grande famille qui se cherche de nouveaux amis pour chanter, partager et découvrir l'art de la scène! Que tu sois petit(e) ou grand(e), tu auras ta place dans notre chorale. Pas besoin de savoir lire de la musique, si tu aimes chanter, que tu as entre 7 et 18 ans, la chorale est faite pour toi! Groupe dynamique qui se passionne pour la musique = Plaisirs assurés !

40\$ pour une session de 20 semaines !

+ frais d'un t-shirt.

Inscris-toi tout de suite:

[FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)

Contactez-nous sur choralesoisillons@gmail.com ou en cliquant sur notre page Facebook.

Bon retour de vacances de Noël à tous et Bonne Année 2025 !

A bientôt!

9 OUVERTURE DE LA STATION DE SKI DU MONT BELLEVUE

Bonjour,

Grâce aux fonds qui seront recueillis lors de la Nuit Blanche du 31 janvier 2025, **nous ouvrons la station de ski du Mont-Bellevue gratuitement les jeudis 23 janvier, 30 janvier et 13 février 2025 à toutes les écoles de la région de 9h à 17h!**

Merci de remplir le formulaire suivant avant de vous présenter à la station de ski. Après la réception du formulaire, nous communiquerons avec vous pour confirmer votre visite:
<https://forms.office.com/r/Ns3iFA0Te7>

SEULEMENT DES BILLETS - SANS LOCATION NI COURS:

Si vous désirez venir avec votre groupe, les billets sont gratuits. Vous devez tout de même remplir le formulaire pour accueillir votre groupe à la date désirée.

COURS ET LOCATIONS:

- Deux groupes de cours de maximum 20 personnes sont disponibles au cours de la journée (avec location disponible (frais supplémentaire)) de 9h à 12h ou 13h à 16h au coût de 23\$/personne.
- Deux groupes de location d'équipement complet sont également disponibles au cours de la journée de 9h à 12h et de 13h à 16h au coût de 18\$/personne.
- Si jamais vous voulez des cours de 2h, seulement écrire à la responsable pour voir les disponibilités.

AUTRES INFORMATIONS

- La Cantine Bellevue sera ouverte de 9h à 22h
- À votre arrivée, notre équipe vous expliquera les consignes et le code de conduite de la montagne.

Vous avez jusqu'au 20 janvier 2025 pour réserver.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'écrire!

Merci et au plaisir de vous voir cet hiver!

MARIKA BRIÈRE, M.ENV.

Responsable communications, marketing et événements

819 821-4559 poste 2457
mbriere@parcmontbellevue.com
1440 rue Brébeuf
Sherbrooke, Québec

RPMB

EN MOUVEMENT AVEC LA NATURE



9 LES MALADIES INFECTUEUSES EN MILIEU SCOLAIRE PRIMAIRE



Shenbrooke, le 8 janvier 2023

LETRE AUX PARENTS

Objet : Les maladies infectieuses en milieu scolaire primaire

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent avoir des conséquences pour la santé. Certaines maladies infectieuses sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre.

AVISEZ L'ÉCOLE!

• **Si votre enfant est malade, vous devez aviser l'école et mentionner le raison de son absence.** Si vous allez chez le médecin, demandez lui si votre enfant a une maladie contagieuse; et tel est le cas, **aviser l'école du diagnostic** (voir la liste des maladies à signaler au verso). L'infirmière du CUSSE en sera informée et, si nécessaire, vous contactera pour avoir plus de renseignements en plus de répondre à vos questions.

- L'enfant malade devrait rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit capable de suivre les activités scolaires. Pour certaines maladies contagieuses, un délai pour le retour à l'école pourrait être indiqué jusqu'à la fin de la période de contagiosité (voir les critères d'exclusion).
- Si votre enfant présente une condition médicale particulière par exemple l'immunosuppression, une maladie pulmonaire ou cardiaque, demandez à votre médecin quelles sont les maladies contagieuses qui sont à risque pour lui et avisez la direction de l'école. L'infirmière du CUSSE en sera informée et pourra vous prévenir si des cas de ces maladies surviennent à l'école.

LA VACCINATION ET L'HYGIÈNE : LES MEILLEURS MOYENS DE PRÉVENTION

- La vaccination est la meilleure façon de prévenir certaines maladies. En tant que parents, vous avez la responsabilité de la vaccination de votre enfant.
- Votre enfant devait avoir reçu les vaccins contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomélie, la rougeole, la rubéole, les oreillons, le méningocoque et la varicelle (s'il n'a pas déjà fait la maladie après l'âge d'un an).
- Le programme québécois de vaccination prévoit que :
 - les enfants de 4-6 ans reçoivent le rappel du vaccin contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la polio
 - les enfants de 9 ans reçoivent, les vaccins suivants :
 - Le vaccin contre les Hépatites A
 - Le vaccin contre les OVI

Si des vaccins sont manquants pour votre enfant, ils vous seront proposés. En cas de doute, vous pouvez consulter votre CUSSE ou votre clinique pour compléter la vaccination de votre enfant.

- Les mesures d'hygiène sont également nécessaires pour prévenir la transmission des maladies contagieuses. Se laver les mains, utiliser un mouchoir de papier lors de toux ou d'éternuements (ou tousser ou éternuer dans le pli du coude ou dans le haut du bras), éviter de partager des objets personnels, couvrir les yeux en toussant, prendre des mesures pour éviter le contact avec le sang d'une autre personne. Ce sont des actions simples et efficaces pour tous.

LISTE DES MALADIES À SIGNALER PAR LES PARENTS À LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

- | | |
|--|---|
| • Conjonctivite | • Méningite bactérienne |
| • Coqueluche | • Oreillons |
| • Covid-19 | • Oroyose |
| • Erythème infectieux (5 ^e maladie) | • Pédiculose (poux) |
| • Gale | • Rougeole |
| • Gastro-entérite | • Rubéole |
| • Hépatite A | • Scarlatine ou pharyngite à streptocoque du groupe A |
| • Influenza | • Varicelle (picote) |
| • Impétigo | |

Il est possible que pour certaines de ces maladies vous recevrez une lettre au courant de l'année. Ces lettres ont été rédigées par le ministère de la Santé et des Services sociaux avec le guide « Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec ».

Merci de votre collaboration

Geneviève Dubaut 819-780-2220 poste 48514
Infirmière en santé scolaire Numéro de téléphone
Direction de santé publique de l'Estrie

p. 1 Symptômes pour lesquels l'exclusion d'un enfant est habituellement recommandée

Adapté de : ministère de la Santé et des Services sociaux, Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec - Guide d'intervention édition 2010 - dernières modifications août 2022

Symptômes pour lesquels l'exclusion d'un enfant est habituellement recommandée

Symptômes d'exclusion	Conduite à tenir ¹	Retour à l'école
Incapacité de l'élève à participer aux activités du groupe sans effort	Aviser les parents qu'ils doivent venir chercher leur enfant aussitôt que possible.	Lorsque l'élève est capable de participer aux activités du groupe sans effort.
Incapacité de l'enseignant à s'occuper de l'élève malade sans compromettre le bien-être des autres élèves.	Aviser les parents qu'ils doivent venir chercher leur enfant aussitôt que possible.	Lorsque l'élève ne requiert pas ou très peu de soins additionnels ne compromettant pas le bien-être des autres élèves.
Présence de symptômes pouvant suggérer une maladie sévère, par exemple de la fièvre avec présence de l'état général, de la léthargie, de l'irritabilité, des pleurs persistants, de la difficulté à respirer, de signes de déshydratation.	Aviser les parents qu'ils doivent venir chercher leur enfant aussitôt que possible.	Lorsque la condition de l'élève est améliorée.
Éruption cutanée avec fièvre ou atteinte de l'état général.	Aviser les parents qu'ils doivent venir chercher leur enfant aussitôt que possible. Une évaluation médicale est recommandée pour préciser s'il s'agit d'une maladie contagieuse.	Variable selon la maladie et la période de contagion
Vomissements : 2 ou plus durant les dernières 24 heures.	Aviser les parents qu'ils doivent venir chercher leur enfant aussitôt que possible.	Après résolution (pas de vomissements depuis 24 heures).
Diarhée : • Si l'élève ne peut pas se rendre à la toilette pour chacune de ses selles (incontinence); • Si les selles contiennent du sang ou du mucus; • S'il fait de la fièvre	Aviser les parents qu'ils doivent venir chercher leur enfant aussitôt que possible.	Lorsque l'élève ne fait plus de fièvre, qu'il est continent et n'a pas de sang ou de mucus dans les selles.
Lésions cutanées avec écoulement purulent.	Exclure si les lésions ne peuvent pas être couvertes avec un pansement imperméable.	S'il n'y a plus d'écoulement, si les lésions sont couvrées ou qu'elles peuvent être couvertes par un pansement.

¹ En tout temps, lorsque la condition de l'enfant est jugée préoccupante, une consultation médicale d'urgence peut être requise.